

Mouette pygmée

Hydrocoloeus minutus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

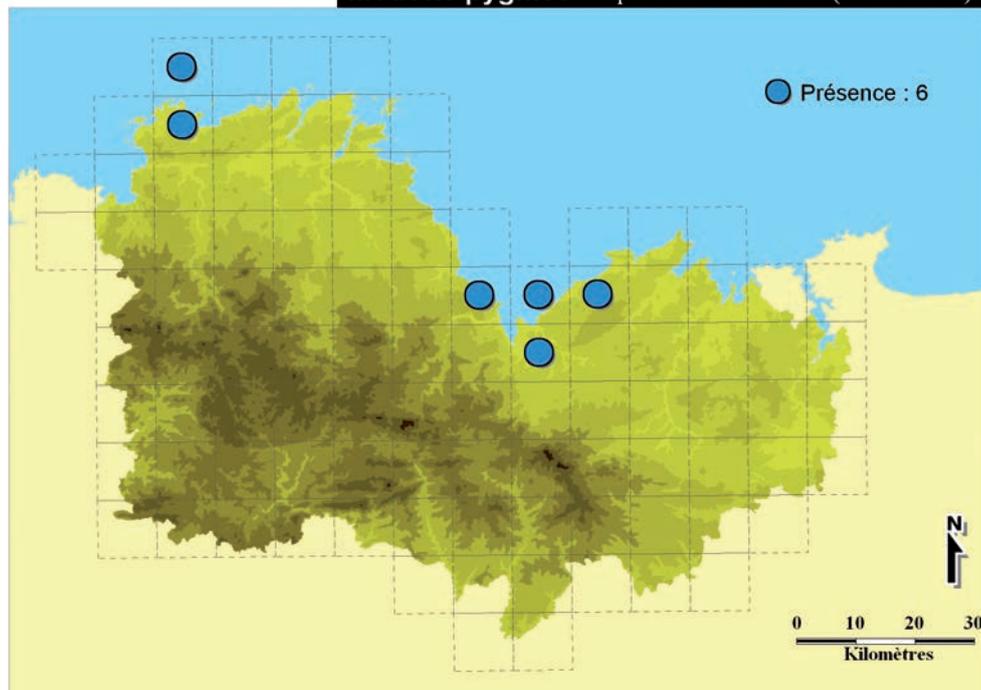
Espèce monotypique, la Mouette pygmée se reproduit dans les marais du nord de l'Europe jusqu'à la Sibérie orientale puis hiverne au large des côtes, en Atlantique Nord et Manche occidentale. En France, il s'agit d'une nicheuse occasionnelle (un couple au lac de Grand-Lieu en 1994 puis quelques tentatives ultérieures) et d'une migratrice et hivernante peu commune (**D**). Si de petits contingents sont observés en migration pré et postnuptiale dans les terres, le passage postnuptial se déroule essentiellement en Manche et mer du Nord de fin juillet à novembre avec des pics journaliers à plusieurs milliers d'individus, le passage prénuptial étant, lui, surtout détecté sur la façade atlantique (**D**). La Bretagne se distingue comme une zone stratégique essentielle pour l'espèce qui peut y transiter en groupes importants (surtout octobre et novembre) et en hivernage. Les groupes de plusieurs milliers d'individus sont fréquents sur certains secteurs littoraux comme la pointe du Grouin (Ille-et-Vilaine) ou la baie de Saint-Brieuc. L'espèce se dissémine sans doute en hiver en Manche occidentale mais les conditions météorologiques peuvent contraindre les oiseaux à des regroupements littoraux visibles depuis la côte et le record national est d'ailleurs obtenu en baie de Saint-Brieuc avec au moins 10000 oiseaux le 24

décembre 1974 (**D**).

Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, la Mouette pygmée est une migratrice et hivernante commune mais localisée sur le littoral et au large. Les suivis côtiers associés aux prospections maritimes menées en baie de Saint-Brieuc permettent de mieux connaître le statut de cette espèce discrète. La Mouette pygmée est présente localement d'octobre à fin avril, même si quelques oiseaux peuvent être détectés dès la fin de l'été. En octobre et en novembre, les oiseaux sont souvent contactés dans des pêcheries littorales mixtes avec d'autres Laridés, Sternidés et autres espèces (Pingouin torda, Puffin des Baléares). La zone la plus fréquentée s'étend du fond de baie de Saint-Brieuc (Pordic, les Rosaires, la pointe du Roselier, Hillion, Morieux, Planguenoul) jusqu'à l'Ille-et-Vilaine. Les groupes peuvent alors atteindre plusieurs centaines d'oiseaux (850 au cap Fréhel le 19 novembre 1985, 470 à la pointe des Guettes (Hillion) le 16 novembre 2012, 400 à la Grève des Courses (Langueux) le 12 octobre 2002...). Des oiseaux sont également notés en migration active depuis certains sites de guet à la

Mouette pygmée Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département

Région
BRETAGNE



Mouette pygmée

Hydrocoloeus minutus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

mer comme le phare du Paon à Bréhat (220 le 25 octobre 1987, 200 le 31 octobre 1996), la pointe de Minard (Plouézec) avec 43 le 20 novembre 1996... A partir de décembre, les oiseaux se tiennent plus au large et sont plus dispersés comme le montrent les prospections maritimes. Les Mouettes pygmées se déplacent et s'alimentent en petits groupes, souvent quelques individus, parfois plusieurs dizaines et apparaissent comme l'une des espèces les plus communes et régulières en mer à cette période avec les Alcidés. Bien évidemment, les conditions météorologiques et la biologie même de l'espèce qui doit l'inciter à des déplacements importants conduisent à de fortes variations spatiotemporelles. C'est ainsi que des regroupements côtiers sont notés au gré de certaines tempêtes. Le plus marquant étant celui de 10 000 oiseaux en fond de baie de Saint-Brieuc le 24 décembre 1974. Mais on compte aussi 2 000 individus le lendemain en baie de Saint-Jacut-de-la-Mer, 1 000 à Binic le 7 janvier 1990, 580 à Hillion le 2 janvier 2010...

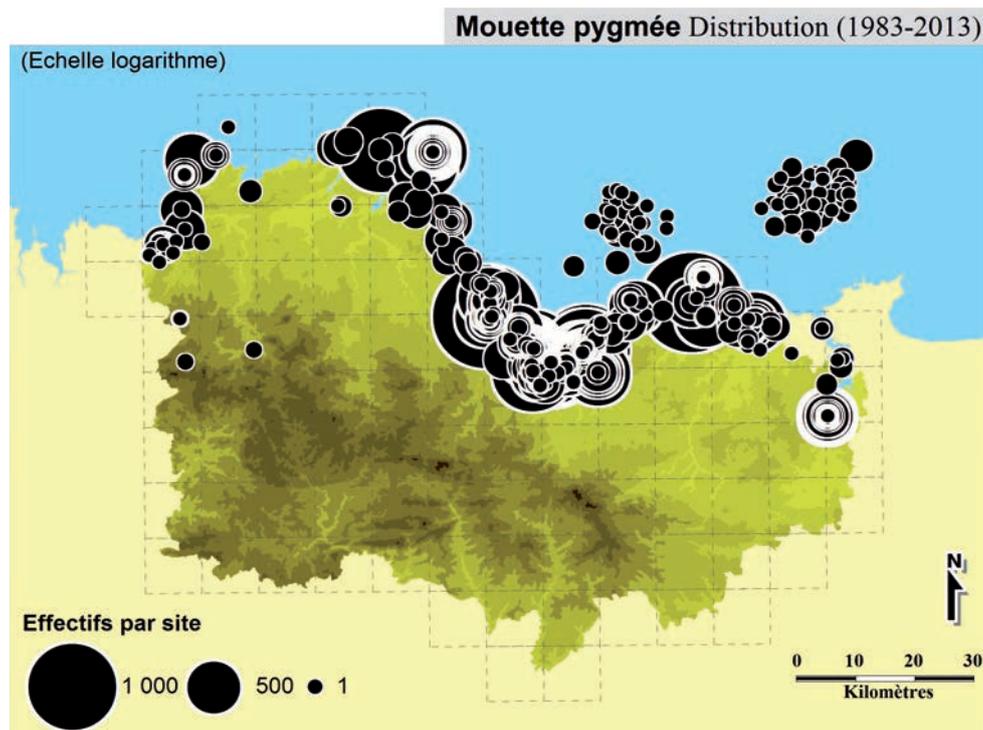
L'ensemble de ces données confirme le stationnement hivernal de l'espèce dans une partie côtière et vraisemblablement au large du département. Au printemps, des regroupements sont rarement notés sur les côtes mais peuvent compter d'importants

contingents : 500 depuis Créac'h Maout (Pleubian) le 17 avril 2001.

Parmi les sites intérieurs fréquentés en migration, citons quelques étangs comme celui du Moulin Neuf (Plounérin) mais aussi et surtout la plaine de Taden sur la Rance où l'espèce peut être notée en petits effectifs en migration pré et postnuptiale, l'année 1997 étant exceptionnelle par le nombre d'oiseaux notés : jusqu'à 136 le 15 avril 1997.

Tendances et perspectives

La Mouette pygmée ne semble actuellement pas menacée à l'échelon européen ou français et les effectifs recensés ne montrent pas de déclin. Toutefois, l'espèce mérite une plus grande attention du fait de son statut localisé qui a conduit à son inscription à l'Annexe I de la Directive Oiseaux. Les Côtes-d'Armor se révèlent à ce titre être un lieu de passage et d'hivernage majeur pour l'espèce en France, ce qui devra faire l'objet de recherches futures. En effet, on connaît très mal sa distribution et sa biologie en mer et donc logiquement ses capacités d'adaptation aux changements climatiques ou encore au développement de certaines activités humaines en mer telles que l'éolien offshore.



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département

Région
BRETAGNE

